



Respect des droits en santé mentale : Prix Orange pour le CSSS Pierre-Boucher & Prix Citron pour le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Point Sud | 28 Mai 2015

Le prix Orange pour le respect des droits en santé mentale a été remis au Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher.

Le CSSS Pierre-Boucher devient ainsi le 20e récipiendaire du prix Orange de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ).

Plusieurs initiatives ont été prises par le CSSS Pierre-Boucher afin de rendre les soins en intervention en santé mentale plus humains.

Le CSSS s'est doté d'une nouvelle politique sur l'utilisation exceptionnelle, judicieuse et sécuritaire des mesures de contrôle. Cette politique vise, entre autres, à diminuer le recours à de telles mesures et à maximiser l'implication de l'usager dans le processus décisionnel. Elle a permis une diminution significative du recours à la contention et à l'isolement en 2014.

Une personne intervenante spécialisée en situation de crise a également été embauchée dans l'optique de favoriser des méthodes alternatives. Enfin, la mise en place d'un projet « patient-partenaire » valorise la parole et l'expérience de la personne usagère dans le processus d'amélioration des services.

Pour l'AGIDD-SMQ, il s'agit d'initiatives qui favorisent le développement d'une culture de droits.

«Notre Association milite pour l'abolition des mesures de contrôle que sont l'isolement, la contention et les substances chimiques par la mise en place accélérée de méthodes alternatives plus humaines. Nous militons aussi pour que les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale participent aux décisions qui les concernent. La nomination du CSSS Pierre-Boucher touche à ces deux aspects.», d'expliquer Doris Provencher, directrice générale de l'AGIDD-SMQ.

Étaient aussi en nomination au prix Orange Monsieur Yves Boisvert, chroniqueur à La Presse et l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Prix Citron

Le prix Citron a été décerné au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

«En votant massivement pour le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les personnes expriment clairement leur ras-le-bol et à quel point les décisions prises affectent leurs droits», s'indigne Mme Provencher.

À titre d'exemple, elle rappelle qu'en 2014, une femme a vu sa prestation d'aide sociale coupée parce que les fonctionnaires du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale considéraient qu'elle était en couple avec son colocataire. Une autre aussi bénéficiaire de l'aide sociale, a reçu une réclamation de 25 738\$ parce qu'elle a été surprise par un fonctionnaire zélé à mendier dans le métro de Montréal.

«À travers cette chasse aux sorcières, de poursuivre Mme Provencher, il y a eu des gels des budgets et des coupes dans des programmes d'intégration et d'insertion pour les personnes vivant un problème de santé mentale et les personnes ayant une limitation fonctionnelle ainsi que pour les jeunes. C'est tout simplement aberrant!»

Étaient aussi en nomination au prix Citron le Centre d'excellence en électroconvulsivothérapie du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Un vote populaire a été organisé à travers tout le Québec, principalement auprès de personnes vivant un problème de santé mentale, afin de déterminer les récipiendaires des prix Orange et Citron 2015 de l'AGIDD-SMQ.

La remise des prix a eu lieu le mercredi 27 mai à Montréal en présence des représentants du CSSSS Pierre-Boucher et de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

Plus de détails sur l'ensemble des nominations au <http://www.agidd.org/wp-content/uploads/2015/03/Orange-citron2015-feuillet.pdf>

http://www.pointsud.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=14065:2015-05-28-12-20-38&catid=90:babillard&Itemid=107